



Décarbonation des PME & ETI de l'alimentation

.....

Les clés d'une trajectoire ambitieuse et pérenne

Face au double impératif de souveraineté alimentaire et de lutte contre le changement climatique, décarboner l'activité des PME et ETI du secteur agroalimentaire n'a jamais été aussi essentiel.

Le contexte climatique, économique et géopolitique contraint les entreprises alimentaires à redéfinir leurs activités pour opérer de manière durable, en lien avec la Stratégie Nationale Bas Carbone.

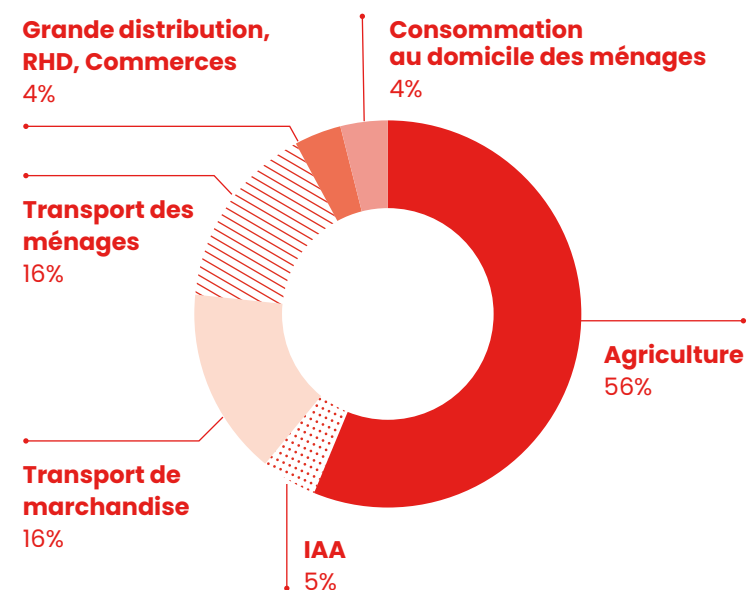
Fort de l'expérience du programme collectif Dé-carbon'Alim porté par Pact'Alim avec le soutien

de l'ADEME, Pact'Alim restitue les fondamentaux pour accompagner les entreprises alimentaires dans leur transition vers une production décarbonée.

Par ailleurs convaincu que la réussite de cette transition bas carbone passera par la coopération, Pact'Alim appelle à une plus ample collaboration des maillons de la filière alimentaire pour relever ensemble les défis climatiques.

1

Quelle trajectoire de réduction pour l'agroalimentaire ?



95%

des émissions totales des IAA sont qualifiées comme relevant du Scope 3 (émissions indirectes)

Les émissions des industries agroalimentaires (IAA) sont particulièrement liées aux émissions de GES indirectes (SCOPE 3), qui échappent au contrôle immédiat de l'entreprise. Ces émissions concernent les activités de toute la chaîne de valeur, avec un poids particulier de l'agriculture qui représente 70% des émissions du SCOPE 3.

A cet égard, une collaboration étroite entre les différents maillons de la filière est clé pour agir durablement sur ces émissions indirectes.

Les émissions directes (SCOPES 1 et 2) des entreprises relèvent de leur responsabilité immédiate. Les projets de réduction des postes émetteurs de GES sont à cet égard étroitement liés à la capacité de financement des entreprises :

- Développement de compétences en management de l'énergie et des intrants
- Investissements matériels pour réduire l'impact carbone des process industriels : retrofit, innovation dans les groupes de froids, chaudières...
- Substitution des combustibles fossiles par des énergies renouvelables : géothermie, biomasse, batterie à eau chaude
- Électrification de la flotte de véhicules, covoiturages, etc.



L'objectif de réduction des GES du secteur agricole dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone est de

-46%

en 2050 par rapport à 2020

L'objectif de réduction des émissions de l'industrie

(dont agroalimentaire)
Source SNBC

-81%

en 2050 par rapport à 2020

460

entreprises engagées dans ACT Pas-à-Pas (donnée 2023)

2

Les clés d'une trajectoire ambitieuse et pérenne

Une trajectoire de réduction des émissions se dessine à 5-10 ans pour une entreprise alimentaire. La construction d'une stratégie climat doit être envisagée de manière holistique, afin d'intégrer cette composante dans la totalité des activités et avoir un impact réel sur toutes les émissions.

Les 10 chantiers incontournables pour décarboner l'activité de son entreprise

- **Investir** pour réduire l'empreinte environnementale des procédés de transformation et les coûts énergétiques, par exemple en ayant recours à la chaudière biomasse ou des systèmes de récupération d'énergie sur ses équipements.
- **Engager** une démarche de sobriété énergétique et hydrique sur les sites industriels, par exemple en mettant en place un système de collecte et de traitement des eaux usées pour les réutiliser dans des processus non alimentaires.
- **Accompagner** techniquement et financièrement les changements de pratiques agricoles, en coopération avec les acteurs en amont de la chaîne.
- **Privilégier** lorsque cela est possible les achats de biens et services locaux et bas carbone, par exemple en ajustant les critères d'approvisionnement pour inclure un pourcentage minimum de matières premières provenant d'un rayon délimité autour de son site.
- **Réduire** l'usage d'emballages à leurs fonctionnalités essentielles et favoriser l'éco-conception, par exemple en intégrant la dimension environnementale dès le démarrage du développement des produits.
- **Optimiser** les flux logistiques, par exemple en privilégiant le « multimodal », combinant rail et route.
- **Innover** pour développer des gammes de produits bas carbone, désirables et attractifs, et les promouvoir auprès des clients.
- **Réduire** le gaspillage alimentaire de la fabrication à la commercialisation des produits, par exemple en nouant des partenariats pour favoriser la redistribution des invendus.
- **Intégrer** le climat à la gouvernance et au management pour déployer la stratégie climat, par exemple en organisant des formations spécifiques et adaptées aux différentes fonctions de l'entreprise.
- **Repenser** le business modèle, par exemple en intégrant pleinement les principes de l'économie circulaire et la valorisation des co-produits.

3

Coopérer pour engager la transition bas carbone

La coopération entre différents acteurs sera au cœur de la réussite de la transition bas carbone :

- **Coopération interne** avec les collaborateurs pour donner vie et déployer la stratégie climat.
- **Coopération avec les fournisseurs** pour faire évoluer les pratiques à une échelle significative.
- **Coopération avec les clients** pour accompagner la prise de risque inhérente aux transformations qu'assumeront demain les IAA et leurs fournisseurs.
- **Coopération avec les pouvoirs publics** pour :
 - Massifier l'accès au bilan des gaz à effet de serre pour les PME et ETI.
 - Accompagner la construction de stratégies et les investissements nécessaires à leur déploiement (guichets publics, financements ciblés...).
 - Soutenir et accompagner la formation et l'accès aux compétences sur les sujets climat.



15 Mds €

d'investissements nécessaires à horizon 2030 pour décarboner les PME/ETI de l'alimentation
(Roland Berger pour Pact'alim)

Retours d'expériences d'entreprises

Décarbon'Alim, a déjà accompagné collectivement 16 PME et ETI de l'alimentaire engagées, selon la méthodologie ACT Pas-à-Pas de l'ADEME, dans la définition d'une stratégie climat.

Des entreprises témoignent de leurs engagements et comment le programme les a aidé à structurer leur stratégie de décarbonation.



Témoignage SODEBO

Notre participation à Décarbon'Alim a été un véritable coup de boost dans la structuration de notre démarche de décarbonation ! En s'appuyant sur une méthode robuste & reconnue « ACT Pas-à-Pas » de l'ADEME, accompagnés par 2 cabinets experts Utopies & Eco2 Initiatives, le tout dans un cadre collectif permettant de partager nos avancées, les difficultés rencontrées sur des problématiques communes. Nous avons pu définir une stratégie, feuille de route, trajectoire & plan d'actions à la fois ambitieux mais réalistes !

Claire MOISON
Chargée de mission
développement durable



1 objectif commun

construire une stratégie climatique grâce à la méthode ACT Pas-à-Pas



12 mois

d'accompagnement par les cabinets UTOPIES & ECO2 Initiative



5 moments collectifs

dédiés à la formation, au partage et à la coopération

Décarbon'Alim PROMO 1

2023
2024 Félicitations aux entreprises qui ont complété la démarche ACT Pas-à-Pas !



Décarbon'Alim PROMO 2

2024
2025 Pact'alim poursuit l'accompagnement de 9 nouvelles entreprises !



Grâce à cet accompagnement, chaque entreprise a pu renforcer son expertise sur les enjeux de décarbonation et mettre en place une stratégie climat ambitieuse avec le parcours ACT Pas-à-Pas. C'est une belle preuve de la capacité des PME & ETI à s'engager, à coopérer et à traduire leurs ambitions en actions concrètes. »

Karima KACI
Directrice Générale, Pact'alim